

réduire les sources de gaz à effet de serre et à accroître les puits d'absorption de ces gaz, en prenant les mesures nécessaires à l'échelon national et en négociant une convention internationale sur l'évolution du climat et des instruments juridiques annexes. A plus long terme, il s'agira d'enrayer l'augmentation des concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère, en les stabilisant au niveau le moins dangereux pour la société humaine et les écosystèmes naturels. Face aux menaces qui pèsent sur la planète, la société humaine ne doit pas prétexter des incertitudes actuelles pour différer son action, d'autant plus que bon nombre des mesures préventives qu'elle peut appliquer aujourd'hui présentent des avantages sur d'autres plans.

3. Pour mieux comprendre comment fonctionne le système climatique et comment l'homme peut agir sur lui et pour constituer la base de données nécessaire à la surveillance continue et à la prévision du climat, il est indispensable que la communauté mondiale mette sur pied des programmes importants d'observation et de recherche à l'échelle du globe.

PARTIE I. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS PRINCIPALES

A. Gaz à effet de serre et évolution du climat

1. Les émissions résultant des activités humaines augmentent sensiblement les concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère, ce qui aura pour effet de renforcer l'effet de serre naturel et se traduira globalement par un réchauffement additionnel de la température à la surface de la Terre. Comme les autres conclusions auxquelles a abouti l'IPCC, cette constatation reflète, de l'avis des participants à la Conférence, un consensus international s'agissant de la compréhension des mécanismes scientifiques de l'évolution du climat. Si l'on ne fait rien pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, la moyenne des températures à la surface de la Terre devrait s'élever de 2 à 5 °C au cours du siècle prochain, ce qui représente un réchauffement d'une ampleur jamais atteinte au cours des 10 000 dernières années. Ce réchauffement devrait s'accompagner d'une élévation du niveau de la mer de 65 cm ± 35 cm d'ici à la fin du XXI^e siècle. Les prévisions comportent toutefois des incertitudes, en particulier pour ce qui est du rythme de l'évolution, de son ampleur et de sa répartition régionale.

2. Le changement climatique et l'élévation du niveau des mers mettraient en péril les îles et les zones côtières basses. Les ressources en eau, l'agriculture et le commerce de produits agricoles, dans les zones arides et semi-arides notamment, les forêts et les pêcheries sont particulièrement sensibles à l'évolution du climat. L'évolution du climat risque d'aggraver les sérieuses difficultés résultant du déséquilibre actuel entre ressources, population et consommation. Dans bien des cas, ce sont les régions déjà éprouvées, surtout les pays en développement, qui seront le plus durement touchées.

3. Il faut savoir que l'élévation thermique provoquée par l'augmentation des concentrations de gaz à effet de serre est retardée par les océans, de sorte qu'une bonne partie des changements sont encore à venir. Vu l'inertie qui caractérise le système climatique, et qui est due à l'influence des océans et de la biosphère,